ATTESTATION D'EXPERIENCE EN ANIMATION[1]

Je, soussigné.e, Mme/M.

Agissant en qualité de

Pour le compte de la structure

Adresse de la structure

n° de Siret

Atteste que Mme/M.

Est intervenu.e en tant qu'animateur.rice du au

Vers un public âgé de ans.

et a effectué.e à ce titre un total de heures

Ses missions principales ont été les suivantes :

-
-
-
-
-
-
-

Fait à : , le :

Signature et tampon de la structure (obligatoire)[2]

1 Attestation obligatoire pour les candidats ne possedant pas les diplomes des prerequis pour une entree en formation BPJEPS - Specialite Animateur mention Animation Socio-educative ou culturelle

2 Pour rappel, selon l'article 441-1 du code penal, le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende